

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XIV

Québec, 1 février 1902

No 24

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 369. — Les Quarante-Heures de la semaine, 369. — Intention générale pour le mois de février, 370. — Circulaire sur l'Œuvre du Comité des Sourds-Muets du diocèse de Québec, 370. — Le Pape et le couronnement du roi d'Angleterre, 373. — Nouvelles faveurs accordées aux Tertiaires de saint François d'Assise, 374. — La « furia » française, 376. — Dans la presse canadienne, 376. — Pourquoi la chèvre? 378. — Les prochaines élections en France, 378. — Navrant et touchant à la fois, 379. — Bibliographie, 380.

Calendrier

2	DIM.	vl-b (a)	Sexagésime. — Sol. de la Purification. Bénéd. des cierges (a). Messe de la Purification (b). <i>Kyr.</i> 2 cl. Cierges allumés à l'Evang. et depuis la conséc. jusqu'à la communion. II Vêp. de la Purification, mém. du dim. seulement. <i>Ave, Regina.</i> (<i>Laus tibi</i> , jusqu'à Pâques).
3	Lundi	b	Purification de la Ste Vge, 2 cl. (hier).
4	Mardi	r	Commemoration de la Passion de N.-S. J.-C., <i>dbl. maj.</i>
5	Mercre.	r	Ste Agathe, vge et mart.
6	Jeu'di	b	S. Tite, év. et conf.
7	Vend.	b	S. Romuald, conf.
8	Sam'd.	b	S. Jean de Matha, conf.

(a) Quand il y a deux couleurs, la première est pour les messes basses, et la seconde pour la messe solennelle.

Les Quarante-Heures de la semaine

3 février, Les Ecureuils. — 5, Sainte-Marie de Beauce. — 6, Sainte-Justine. — 8, Couvent de Saint-George.

**Intention générale pour le mois de février
Approuvée et bénie par N. S. P. le Pape**

LA PRATIQUE DE LA PÉNITENCE

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les chrétiens s'adonnent généreusement à la pratique des œuvres de la pénitence.

Résolution apostolique : Nous imposer quelques mortifications pour expier nos péchés et ceux des autres.

**Circulaire sur l'Œuvre du Comité
des Sourds-Muets du diocèse
de Québec**

Québec, 22 janvier 1902.

Monsieur,

Vous n'ignorez pas sans doute qu'il existe ici, à Québec, une association bienfaisante connue sous le nom de l'Œuvre du Comité des Sourds-Muets, dont le but est d'envoyer à Montréal, pour leur éducation, autant de sourds-muets et de sourdes-muettes que ses ressources peuvent lui permettre. Ce Comité est actuellement composé de Mgr Têtu, qui en est le chapelain, de l'honorable Sir Alphonse Pelletier, de monsieur le chevalier J.-E. Martineau, de M. J.-B. Cantin, comptable de la maison Racine & Terreau, de M. Marcel-Hubert Chabot, secrétaire, et enfin du soussigné, qui en a été nommé président, il y a deux ans, à la mort de M. J.-B. Thibaudeau, qui avait été le fondateur de cette œuvre, dont l'origine est due à une circonstance aussi singulière que fortuite.

étr
cri
se
sir
dre
que
de
fan
de
mu
alor
sans
souf
devi
ce b
se de
tune
de cu
s'éta
pren
fant
et se
sacri
cet h
ne l'e
Vo
« T
fants
ignor
rités
malhe
telle e
de la
M. J.
le dig
« Gr
nombr
cèse, s

Par un soir d'été, ce monsieur entendit de sa maison des cris étranges, inexplicables, qui semblaient venir de la rue; ces cris s'étant répétés, il sortit pour se rendre compte de ce qui se passait. Il aperçoit un groupe d'enfants qui prenaient plaisir à tourmenter un de leurs camarades, impuissant à se défendre. Il s'approche, interroge ceux qui l'entourent, et constate que celui qui était ainsi en butte aux mauvaises plaisanteries de ces gamins était un enfant sourd-muet, fils d'une pauvre famille récemment arrivée dans le voisinage. Il voit les parents de cet enfant et apprend d'eux, en effet, que leur fils est sourd-muet, mais qu'ils sont incapables de le faire instruire. C'est alors que, pris d'une profonde pitié pour ce pauvre enfant, sans protection, dont l'existence était synonyme de vie de souffrances, dont l'intelligence, enveloppée d'épaisses ténèbres, devait rester fermée à toute connaissance religieuse et morale, ce bienveillant et généreux citoyen rentra chez lui tout pensif, se demandant s'il était possible d'être témoin d'une telle infortune sans rien faire pour en alléger le poids et adoucir le sort de ce petit déshérité de la nature. Le lendemain, cette pensée s'était transformée en projet, et, peu de temps après, ce projet, prenant une forme tangible, devenait un fait accompli: l'enfant partait pour Montréal, ses dépenses de voyage, d'entretien et ses frais scolaires payés pour un an. Mais au prix de quels sacrifices, de quelles démarches M. Thibaudeau était-il arrivé à cet heureux résultat? Lui seul aurait pu le dire, si sa modestie ne l'en avait toujours empêché.

Voici ce que disait à ce propos un des journaux du temps :

« Travailler à la formation religieuse et morale de ces enfants destinés à végéter toute leur vie dans une malheureuse ignorance de leurs devoirs envers Dieu, donner à ces déshérités du sort la culture intellectuelle qui, en adoucissant leur malheur, leur permet de se rendre un jour utiles à la société, telle est l'idée qui a surgi un jour dans le cœur des membres de la Saint-Vincent de Paul, et merveilleusement réalisée par M. J.-B. Thibaudeau et les membres du Comité dont il fut le digne président.

« Grâce à de persévérants efforts, chaque année, un certain nombre d'enfants pauvres, partis de différents points du diocèse, sont dirigés, les garçons vers l'Institut des Frères de

maculé
e cette
entions
l'autel.
s'adon-
nitence.
ortifica-

02.

bec, une
ivre du
ontréal,
sourdes-
Comité
apelain,
chevalier
a maison
étaire, et
a deux
e fonda-
onstance

Saint-Viateur, les filles vers le couvent des Sœurs de la Providence, à Montréal.»

Ces faits se passaient en 1889.

Les offrandes de secours furent d'abord modiques, peu nombreuses, insuffisantes pour les besoins. Mais si la foi peut transporter des montagnes, la charité ne connaît point d'obstacles dans l'accomplissement de ses œuvres. On frappa à plus d'une porte; les recettes augmentèrent, et, partant, le nombre des protégés. Trois ans après, en 1892, le Comité protégeait dix-huit garçons et autant de jeunes filles. L'année dernière (1900-1901), il avait à sa charge 22 garçons et 16 filles, et cette année le nombre d'élèves est de 26 garçons et de 16 filles.

Chaque enfant coûte au Comité de \$ 50 à \$ 60 par année. Nos ressources, qui consistent en dons volontaires, proviennent surtout de quêtes diocésaines, d'une souscription de Mgr l'Archevêque, d'une offrande du Conseil supérieur de la Société de Saint-Vincent de Paul, de la Caisse d'Economie, de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et de charités privées. Depuis la date de sa fondation jusqu'à aujourd'hui, le Comité a reçu un don annuel de \$ 300 de la part d'un généreux citoyen de cette ville, c'est-à-dire que ce dévoué chrétien pourvoit à lui seul à l'éducation de six sourds-muets par année. Enfin, quelques-uns des parents des enfants protégés nous aident, quand ils peuvent le faire, pour une part proportionnée à leurs moyens; mais quelque grand que soit son zèle, quelle que soit sa bonne volonté de secourir tous ceux qui se présentent, le Comité se trouve chaque année dans la pénible nécessité de remettre à d'autres temps l'envoi à Montréal de plusieurs sourds-muets, ses ressources étant toujours inférieures aux dépenses. La situation financière au 4 juillet 1901 accusait un déficit de \$ 400. 00, et cependant il nous a été presque impossible de refuser encore cette année l'entrée à l'Institution de quatre nouveaux sourds-muets de plus que l'année dernière.

Non seulement on enseigne à ces enfants la connaissance de Dieu et de la religion, ce qui est déjà sans doute un bien inestimable, mais on leur apprend encore divers métiers qui les mettent en état de gagner plus tard honorablement leur vie. Quelques-uns même parviennent à apprendre à parler, assez du moins pour se faire comprendre dans les circonstances ordinaires de la vie.

Il faut av
de leur entr
tie, pour cou
dans ces âme
sance, à tous
L'Œuvre
tout agréable
Le Comité
intérêt les rer
ne subsiste
d'avance qu'el
serez heureux
en état d'acco
biens nombre
ancien prover
d'un bon cœur
Toute offran
seigneur H. T
des personnes

MARCEL-HU

Secrét

Qué

Le Pape e

On lisait ce qu

Les catholiques de
O'Brien, pour protes
juin prochain.

Ces protestations p
quelque peu fausse, de
représenter au couron

Notre confrère
romaine publiée
question pour un
présent à la céré
puisqu'il est stric

Il faut avoir vu ces pauvres enfants aux époques respectives de leur entrée à l'Institution des sourds-muets et de leur sortie, pour comprendre quelle transformation l'instruction opère dans ces âmes, comme elles s'ouvrent à l'amour, à la reconnaissance, à tous les nobles sentiments qui honorent l'humanité.

L'Œuvre du Comité des Sourds-Muets est donc par-dessus tout agréable à Dieu ; elle réjouit la religion, elle sert la patrie.

Le Comité a cru, cher monsieur, que vous ne liriez pas sans intérêt les renseignements qui précèdent, et comme son œuvre ne subsiste qu'au moyen de dons volontaires, et qu'il sait d'avance qu'elle a toutes vos sympathies, il espère que vous serez heureux, à l'occasion, de lui venir en aide et de le mettre en état d'accomplir tout le bien qu'il est appelé à faire. Des biens nombreux sont en germe dans une bourse d'or, dit un ancien proverbe ; il ne faut, pour les féconder, que l'industrie d'un bon cœur.

Toute offrande peut être versée entre les mains de Monseigneur H. Têtu, procureur de l'Archevêché, ou entre celles des personnes ci-haut mentionnées, qui composent ce Comité.

MARCEL-HUB. CHABOT,

Secrétaire,

Québec.

ALPH. GAGNON,

Président,

Québec.

Le Pape et le couronnement du roi d'Angleterre

On lisait ce qui suit dans un journal canadien, le 23 janvier :

Les catholiques de Halifax se sont réunis hier, à la demande de l'archevêque O'Brien, pour protester contre la formule du serment que le roi doit prêter le 16 juin prochain.

Ces protestations placent, il nous semble, les catholiques dans une position quelque peu fausse, depuis qu'il a été annoncé que le Pape avait résolu de se faire représenter au couronnement.

Notre confrère a pu voir, en parcourant la correspondance romaine publiée en notre dernier numéro, qu'il ne saurait être question pour un représentant du Souverain Pontife d'être présent à la cérémonie religieuse du couronnement du roi, puisqu'il est strictement interdit aux catholiques d'assister à

aucune cérémonie religieuse protestante ; et il a dû être heureux d'en conclure que, même si le Pape juge convenable — comme question de relations diplomatiques — d'envoyer un représentant chargé d'offrir ses félicitations au nouveau roi d'Angleterre, il n'y aurait dans cette démarche rien qui pût rendre fausse la position des catholiques, sujets britanniques, faisant entendre les plus vigoureuses protestations contre la formule outrageante du serment d'accession au trône.

Nouvelles faveurs accordées aux Tertiaires de saint François d'Assise

A la demande des Ministres généraux des Ordres franciscains et par un décret du 13 août 1901, la S. Congrégation des Indulgences a permis aux Tertiaires séculiers *malades* ou *convalescents* de recevoir l'absolution générale en un jour quelconque de l'octave d'une fête qui jouit du privilège de cette absolution générale. En outre, sur la même demande et en vertu du même décret, ces Tertiaires *malades* ou *convalescents* peuvent gagner, durant toute l'octave et en observant les autres conditions requises, les indulgences plénières accordées pour un jour déterminé. (Cf. *La Palestra del Clero*, de Rome, livraison du 12 décembre 1901.)

Chronique diocésaine

QUÉBEC

—Dimanche dernier, S. G. Mgr l'Archevêque était en visite à Saint-Casimir (Portneuf), et a célébré la messe au Couvent, dirigé par les révérendes Sœurs de la Providence. Ce Couvent est une magnifique institution, qui comprend à la fois un hospice pour les vieillards, un orphelinat et une excellente maison d'éducation qui fait honneur à la grande paroisse de Saint-Casimir. On compte 275 élèves qui reçoivent là une formation qui ne laisse rien à désirer.

A la
sermoi
qui on
ment,
cathéd
faire e
Et, con
blée g
y fut d
heure,
dant, c
mission
Dans
qui sév
velle pa
bremen
lieues d
carrière
et même
L'arri
Pas une
était ac
pacte ét
archevêc
pierre, t
travaux
printem
E. Houc
surtout i
de régn
localité,
de Saint
proximit
dont elle
M. le c
chevêque
de joie pi
leur recoi
la jeune j

A la grand'messe paroissiale, Sa Grandeur a fait, avant le sermon, des éloges bien mérités aux citoyens de Saint-Casimir, qui ont construit une grande et superbe église, véritable monument, dont bien des évêques seraient heureux de faire leur cathédrale. Monseigneur a proposé à ces bons paroissiens de faire exécuter sans retard les travaux d'intérieur de leur église. Et, conformément à ce désir, il y eut, après l'office, une assemblée générale, sous la présidence de M. le curé McCrea, et il y fut décidé à l'unanimité de faire terminer l'église. De bonne heure, au printemps, on commencera ces travaux. En attendant, on fera préparer les plans, et l'on demandera des soumissions.

Dans l'après-midi du même jour, malgré la forte tempête qui sévissait, Monseigneur l'Archevêque s'est rendu à la nouvelle paroisse de Saint-Marc, récemment formée d'un démembrement de Saint-Alban (Portneuf) et qui est située à deux lieues de Saint-Casimir. C'est là que se trouvent ces fameuses carrières de pierre à bâtir, si connues dans toute la Province et même aux Etats-Unis.

L'arrivée de Monseigneur y était attendue avec impatience. Pas une maison qui n'eût son drapeau flottant à la brise. On était accouru jusque des paroisses voisines. Cette foule compacte était au comble du bonheur, de pouvoir montrer à son archevêque la coquette et élégante église, construite en belle pierre, avec son clocher élancé et sa belle sacristie. Tous ces travaux et ceux du presbytère, on les a exécutés depuis le printemps, grâce à l'intelligence et à l'activité de M. l'abbé E. Houde, curé de Saint-Marc, et du corps des syndics, grâce surtout à la concorde et à l'harmonie parfaite qui n'ont cessé de régner un seul instant. La population ouvrière de cette localité, qui pouvait difficilement se rendre aux offices religieux de Saint-Alban, a maintenant l'avantage d'avoir l'église à proximité, et de pouvoir satisfaire à l'esprit de sincère piété dont elle est animée.

M. le curé, au nom de ses paroissiens, présenta à Mgr l'Archevêque une belle adresse où étaient exprimés les sentiments de joie profonde qui remplissaient tous les cœurs, ainsi que leur reconnaissance pour la visite dont Sa Grandeur honorait la jeune paroisse.

Lorsque, le soir, Monseigneur est parti pour la gare de La-chevrotière, toutes les maisons étaient brillamment illuminées, et de tous côtés l'on avait allumé des feux de joie. Un grand nombre de voitures escortèrent Sa Grandeur jusqu'au chemin de fer.

— Mercredi, au Séminaire, on a célébré, en la manière solennelle d'usage, la fête de saint François de Sales.

— Jeudi, S. G. Mgr l'Archevêque a fait la bénédiction d'un beau couvent, à N.-D. des Anges de Montauban. La fête a été bien réussie, grâce à l'organisation qu'avait si bien préparée M. le curé S. Garon.

La « furia » française

Par ces mots de *furia française*, on entend l'irrésistible élan des soldats de France lorsqu'ils vont à l'ennemi. — Mais cette expression peut aussi signifier « la rage française, » et c'est dans ce sens que nous l'emploierons de temps en temps, pour désigner l'espèce de fureur antireligieuse qui anime les tristes chefs actuels de la République française. Sous ce titre, nous collectionnerons donc de petits faits qui montreront à quels excès de folie persécutrice on peut arriver dans un noble pays, quand on se livre à l'athéisme, à la juiverie et à la franc-maçonnerie.

— Le gouvernement français s'est opposé à la nomination d'un jeune prêtre comme vicaire dans une paroisse, parce que ce prêtre avait reçu l'ordination sacerdotale à Rome, et non en France !

— Le 8 décembre, la paroisse de Treffieux (Loire-Inférieure) se consacrait au Sacré Cœur. Le maire lui-même, pendant le Salut du T. S. Sacrement, lut l'acte de consécration ; et le 21 décembre, ce maire a été frappé de suspension de ses fonctions pour un mois, en punition de son crime. Et même, depuis, il a été révoqué !

Dans la presse canadienne

La Nouvelle-France. — Enfin, elle a paru, cette nouvelle revue que l'on attendait avec une certaine impatience. On a dû être surpris de lui trouver un aspect si distingué : papier de

gra
gin
teu
d'a
ici
de
tent
V.
Pros
NN.
nisa
Mgr
Loui
l'abbé
No
que e
L'O
triom
sonnel
pouvo
du pul
ment d
cette a
tante
avons
« En
res, dor
apporta
venait
a bien l
d'Améri
secte ail
pour dev
française
et d'élég
... « Et
rubrique
parler de
L'Oiseau

grand luxe, excellente typographie, agencement de bonne originalité. Mais le plus original, c'est que ses treize cents souscripteurs sont venus tout seuls et ont tous payé leur abonnement d'avance ! Nous ne pensions pas que pareille chose fût possible ici . . . Et à ceux qui n'ont pas encore souscrit, nous dirons de se hâter : car les deux centaines d'exemplaires qui restent vont sûrement s'enlever très rapidement.

Voici le sommaire de cette première livraison : *Programme-Prospectus*, M. l'abbé P.-E. Roy. — *Lettres d'approbation*, par NN. SS. Bégin, Duhamel et Bruchési. — *La France et l'organisation de la société chrétienne*, discours prononcé par S. G. Mgr Bégin aux fêtes de Reims, en 1896 (inédit en Canada). — *Louis Jolliet*, M. Ths Chapais. — *La navigation aérienne*, M. l'abbé C.-P. Choquette. — *Pages romaines*, Don Paolo-Agosto.

Nos meilleurs souhaits de succès à cette publication catholique et nationale.

L'Oiseau-Mouche. — Notre petit confrère vient d'entrer triomphalement dans sa dixième année. Pour des raisons personnelles que l'on comprend, nous n'osons en dire du bien ; nous pouvons, du moins, souhaiter qu'il continue à mériter les éloges du public d'élite qui l'appiaudit. Et ce public n'est pas seulement du Canada ; il est aussi de France, comme en témoigne cette appréciation qu'en décembre dernier en faisait une importante revue de Paris, *l'Enseignement chrétien*, et que nous avons du bonheur à reproduire :

« En 1894, nous connaissions déjà plusieurs bulletins scolaires, dont l'un, passant deux fois par mois l'Atlantique, nous apportait des échos de la France d'au delà des mers, puisqu'il venait du Canada. C'était *l'Oiseau-Mouche de Chicoutimi*. On a bien le droit de s'appeler *Oiseau-Mouche*, quand on vient d'Amérique et qu'on est, d'ailleurs, chose gracieuse, comme l'insecte ailé dont parle Buffon. On a de plus le droit de prendre pour devise : « De fleur en fleur, » quand on parle la pure langue française et que, dans cette langue, on écrit de charmants propos et d'élégants petits poèmes.

... « Et que de choses charmantes il y a parfois sous cette rubrique : devoirs d'élèves, dans ces publications d'écoliers, sans parler des causeries alertes et des chroniques vivement menées. *L'Oiseau-Mouche de Chicoutimi* est le modèle en ce genre, tout

« embaumé qu'il est des senteurs de poésie qui le parfument. Vraiment cet oiseau-mouche, fidèle à sa devise, vole de fleur en fleur. »

Pourquoi la chèvre ?

Le *Canadien*, publié à Saint-Paul, Minnesota, est un journal bien connu par l'ardeur qu'il met à défendre notre nationalité.

Dans son numéro du 20 décembre dernier, nous avons trouvé l'entrefilet suivant qui, depuis cinq semaines, nous a tenu plongé dans les profondes régions du rêve :

L'Union française se propose d'acheter une chèvre pour l'initiation de ses membres. Nous savons qu'un comité composé de MM. Vertefeuille, Godbout, Robert, Bazille, Trudeau, Martineau et Rheault, a été nommé pour voir s'il n'y aurait pas moyen de préparer une initiation plus régulière. Comme le comité a déjà \$5 à sa disposition, il est probable que l'achat sera fait d'ici à la prochaine assemblée.

Le M. Vertefeuille, dont on vient de lire le nom, est, croyons-nous, le directeur du *Canadien*. Voudrait-il bien nous dire quel est le rôle de la « chèvre » dans l'initiation des membres de l'Union française ?

P. S. Nous recevons à l'instant le *Canadien* du 24 janvier, et, dans le rapport d'une séance de l'Union française, nous lisons ceci « Jos. Labissonnière a fait le voyage traditionnel sur la nouvelle chèvre. » Cela nous replonge dans un rêve de plus en plus profond.

Les prochaines élections en France

PRIONS ET FAISONS PRIER POUR LE SUCCÈS DES

CATHOLIQUES

... « C'est un combat décisif qu'il s'agit de livrer aux franc-maçons et à leurs alliés pour leur arracher le pouvoir. Nous ne saurions, nous, Canadiens, demeurer indifférents à cette lutte politico-religieuse du plus haut intérêt pour notre ancienne mère patrie et pour l'Eglise tout entière. Ne convient-il pas que nous y apportions, outre nos sympathies pour nos cousins catholiques de France, au moins le contingent de nos prières ? Qu'elles s'élèvent donc ferventes vers le ciel pour leur succès, d'ici au jour des élections en mai prochain. Prions et faisons prier dans les familles, dans les communautés, dans les écoles, dans les collèges. Pourquoi ne demanderions-nous

pas au Sacré Cœur la grâce que nous voulons, par l'intercession de ses deux vaillants apôtres français, la Bienheureuse Marguerite-Marie et le Vénérable Claude de la Colombière ? »

(Le Messager canadien du S.-C. de Jésus.)

Navrant et touchant à la fois

Dans une école primaire de la ville de Paris, vivaient côte à côte deux fillettes de douze ans, qui s'étaient voué mutuellement la plus tendre amitié.

Elles aimaient à se raconter les moindres incidents de leur vie, à partager leurs jeux, leur petit goûter, leurs études.

Quoique du même âge, l'une des deux seulement suivait le catéchisme de première communion ; l'autre, néanmoins, apprenait dans le catéchisme de sa compagne les mêmes chapitres, et écoutait avec recueillement de sa bouche les explications qu'elle avait reçues du vicaire de la paroisse. Vint le jour de la première communion. Quand l'heureuse communicante alla, après la messe, embrasser sa jeune compagne, celle-ci l'enlaça dans ses bras, la serrant bien fort, et comme l'autre, étonnée, voulait se dégager : « Laisse-moi faire, je t'en prie, cela me fait du bien », s'écria-t-elle, et son visage rougit, des larmes perlèrent dans ses yeux ; quelques instants plus tard elle éclatait même en sanglots, mais des sanglots si déchirants qu'il fallut plus d'une demi-heure pour la calmer ; elle répétait : « Oh ! j'aurais tant voulu, moi aussi, recevoir le bon Dieu ! — Demande à tes parents de venir au catéchisme. — Papa et maman n'aiment pas le bon Dieu ; ils veulent que tout soit civil et laïque. Si je leur disais cela, ils me tueraient ou m'enfermeraient. — Ils t'ont fait baptiser pourtant ? — Hélas ! non. Si seulement j'étais chrétienne ! — Comment ! tu n'es pas baptisée ? — Non, non, ils m'ont dit : Tu n'appartiens à aucune religion ; il n'y a ni Dieu, ni rien ; tu n'as pas besoin de cela. — Tu voudrais donc bien être baptisée ! — Oh ! quel bonheur ce serait ! — Mais moi je puis te baptiser ; viens ! » Et prompte comme l'éclair, ne faisant point d'autre réflexion que celle-ci : « Je veux sauver une âme », elle entraîne son amie dans une chambre isolée, et

tandis que l'autre s'agenouille et répète : « Je veux être chrétienne », l'enfant de la première communion, soulevant son voile, verse de l'eau sur le front de sa compagne, prononçant avec solennité les paroles sacramentelles : « Je te baptise, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. »

Ce trait ne semble-t-il pas détaché de l'histoire des Catacombes ? Et pourtant son cadre, c'est Paris, la capitale de la France catholique.

(Semaine religieuse d'Evreux.)

Bibliographie

« PARLONS AINSI »

Il vient de paraître (1) une nouvelle édition du remarquable ouvrage de M. l'abbé Gondal sur la voix et le geste. Entièrement refondu et considérablement augmenté, ce traité, qui n'avait en première édition que de 560 pages, en compte aujourd'hui plus de 700. Des explications plus détaillées, des conseils plus pratiques, des exemples plus frappants, des données plus nettes, et des dessins plus nombreux, font de cette nouvelle édition de *Parlons ainsi* l'ouvrage le plus considérable peut-être qui ait encore été publié sur ce sujet, à coup sûr le plus complet, et dans son ensemble le meilleur.

Le livre de l'abbé Gondal comprend deux grandes divisions : un *traité de la voix* et un *traité du geste*. Ces deux parties, disons-le tout de suite, ne nous paraissent pas avoir la même valeur.

Quant à la première, *Phonétique de la parole* ou *Traité de la voix*, on ne saurait trop en conseiller la lecture et l'étude à ceux qui ont à cœur de cultiver leur voix. C'est une véritable encyclopédie de la diction. M. Gondal y reproduit, y commente et y explique à peu près tout ce qu'on a dit là-dessus. Données des physiologistes, règles des grammairiens, aperçus des auteurs, conseils des professeurs, secrets des artistes, recettes des médecins, exercices des écoles, s'y trouvent condensés, illustrés

(1) Chez MM. A. Roger et F. Chernoviz, libraires-éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins, Paris.

et mi
peut-
plus c
pas la
mis er
ries in
Phoné
mande
Les pi
« tirer
ner de
même
la form
courage
premièr
on ne s
la théo
données
qu'on r
cutables
des mat
le plus g
remarqu
y a trop
détails, c
point des
n'a mieu
S'il doit
parlée, a
encore, c
lons ain
Nous v
de cet ou
gé, pour
Reconr
d'un gran
fications
matériel,
a, dans c

et mis en ordre. Les meilleures méthodes y sont présentées, et peut-être aussi quelques autres moins bonnes. Les auteurs les plus considérables y sont cités, et aussi quelques-uns qui n'ont pas la même autorité. Le tout est harmonieusement fondu, mis en ordre, et accompagné d'observations nouvelles, de théories ingénieuses et de conseils pratiques qui donnent à cette *Phonétique de la parole* une valeur incontestable et la recommandent à tous ceux qui sont appelés à lire ou à parler en public. Les prédicateurs, en particulier, y trouveront le secret de « tirer du corps lui-même en éloquence tout ce qu'il peut donner de gloire à Dieu et de service aux hommes. » La profusion même des renseignements et l'abondance des détails, bien que la forme soit toujours remarquablement claire, pourraient décourager un novice ; mais à ceux qui possèdent déjà les notions premières ou qui ont acquis avec le temps quelque expérience, on ne saurait offrir rien de plus intéressant que cet exposé de la théorie du bien dire. Sans doute il s'y rencontre quelques données dont on peut contester la justesse, quelques citations qu'on regrette d'y trouver, quelques règles qui paraissent discutables ; il est permis même de trouver étrange la disposition des matières, et le soin qu'a pris l'auteur de ne jamais nommer le plus grand artiste en diction qu'ait vu la France. . . Mais ces remarques ne touchent pas à l'économie générale du traité. Il y a trop à louer du reste pour que nous nous arrêtions à ces détails, qui pourraient bien, au regard de certains maîtres, n'être point des défauts. En somme, nous le répétons, personne encore n'a mieux fait que M. Gondal dans sa *Phonétique de la parole*. S'il doit paraître jamais en France un meilleur traité de la voix parlée, appelé à rendre aux orateurs de plus grands services encore, ce sera sans doute dans une troisième édition de *Parlons ainsi*.

Nous voudrions pouvoir en dire autant de la seconde partie de cet ouvrage, du *Traité du geste*. Mais ici, nous sommes obligé, pour être sincère, de faire une réserve.

Reconnaissons d'abord la clarté des indications, la justesse d'un grand nombre de conseils, la vérité de la plupart des significations mimiques, l'à-propos de certaines remarques d'ordre matériel, et l'importance de plusieurs citations d'auteurs. Il y a, dans ces deux cents pages, maints paragraphes qui, isolés

Traité
l'étude
éritable
nmente
onnées
des au-
ttes des
illustrés

is Grands-

sont excellents. Mais, dans l'ensemble, cela manque d'unité; il n'y a pas de méthode; on n'aperçoit pas le principe de ces règles multiples, parfois confuses; on ne saisit pas bien la raison des attitudes et des mouvements; on ne voit pas comment pourra se faire l'éducation du geste. Partant, ce n'est ni complet, ni pratique. L'auteur semble avoir pris une donnée ici, un aperçu là, une règle ailleurs, une attitude chez un orateur, un geste sur la toile d'un peintre ou dans un marbre grec, sans beaucoup s'inquiéter d'accorder et de lier ensemble, ou de rattacher à un principe commun ces éléments hétérogènes. Il en est résulté, malgré des divisions apparemment logiques, une certaine confusion, une théorie vague et mal assise, et par endroits des erreurs, voire des contradictions. C'est ainsi, par exemple, qu'un orateur, après avoir lu les paragraphes 563, 565 et 654, et avoir examiné les figures 10, 11 (14), 21, 29 (5), 29 (6), 29 (7), 29 (13), 29 (14), 29 (15), 30, 36, 44, 29 (12), 29 (20), 40, 41, 42 et 45, se trouvera fort perplexe, et, s'il veut faire un grand geste du bras droit, ne saura sur quel pied se poser. L'auteur n'a certainement pas mûri cette deuxième partie de son livre comme il a fait la première. Que n'a-t-il fondu ensemble les théories diverses des auteurs! que n'a-t-il extrait, des nombreux traités analysés, une méthode simple et pratique! C'est peut-être ce qu'il a tenté de faire; mais son érudition et son expérience devaient lui permettre d'y mieux réussir.

Et puis, n'est-il pas étrange que, dans un traité du geste, dont le premier livre a pour titre *Philosophie du geste*, où les auteurs les moins considérables ont trouvé place à côté des plus renommés, où l'on nomme, où l'on cite, où l'on commente Montegazza, Pidérít, Quintilien, Cicéron, Müller, Lotze, Bell, Duchenne, Darwin, Wundt, Duval, Leclerq, Lavater, Ledos, Ribot, Lebrun, Riant, Gaichiès, Dinouart, Lucas, Maury, Champeau, Legouvé, Mennechet, Blome, de Superville, Dubroca, Sanlecque, Colombat, Hamon, Fénelon, etc., après avoir dans une première partie pareillement nommé, cité et commenté Bernard, Bourgain, Branchereau, Castell, Lesaint, Browné et Behnke, Marichelle, Chervin, Mandl, Marelle, Clarac, Tacite, Maurel, Coquelin, Sarcey, Maurose, Dupont-Vernon, Rousselot, Montchal, Favre, Ferrand, Garnault, Roosmalen,

Myer, Gavarret, et Lermoyez, Ric Lamennais, Weitz que dans un traité auteurs, les leçons l'on parle de l'esti démonstration de faces du cube, — que dans l'ouvrage tion du nom de F table et qu'il est système Delsarte, chose que cette dé cube (dont il n'im division rationnell la philosophie des pratique que le M vres écrites, — si e après sa mort par vait toujours con du maître, Delaun breux traités d'élo aux Etats-Unis, où cette gloire frança la mode américain M. Gondal pourra consulter le traité de l'Université La du grand artiste ch Il reste cependant supérieure aux tra de la méthode du Delsarte, M. Gonda se plaçât du coup à En résumé, supe

que d'unité ; il
 principe de ces
 sit pas bien la
 ; voit pas com-
 ant, ce n'est ni
 ris une donnée
 le chez un ora-
 an marbre grec.
 r ensemble, ou
 nts hétérogènes.
 iment logiques,
 al assise, et par
 C'est ainsi, par
 aragraphes 563,
 (14), 21, 29 (5),
 , 44, 29 (12), 29
 xe, et, s'il veut
 sur quel pied se
 cette deuxième
 ère. Que n'a-t-il
 urs ! que n'a-t-il
 méthode simple et
 faire ; mais son
 mettre d'y mieux

traité du geste,
du geste, où les
 place à côté des
 où l'on commente
 aller, Lotze, Bell,
 Lavater, Ledos,
 Lucas, Maury,
 e Superville, Du-
 a, etc., après avoir
 nmé, cité et com-
 Castell, Lesaint,
 ndl, Marelle, Cla-
 rose, Dupont-Ver-
 rnault, Roosmalen,

Myer, Gavaret, Passy, Goguillot, Ragey, Ribot, Gonguenheim et Lermoyez, Riquier, Lacombe, Viault et Joliet, Lambert, Lamennais, Weitz, Lebrun, Vigaurel, etc., — n'est-il pas étrange que dans un traité où l'on prétend condenser les données des auteurs, les leçons des maîtres et les secrets des artistes, où l'on parle de l'esthétique des mouvements, où se retrouve la démonstration de la main posée successivement sur les six faces du cube, — n'est-il pas étrange que dans un pareil traité, que dans l'ouvrage tout entier, il ne soit pas même fait mention du nom de François Delsarte ? C'est une omission regrettable et qu'il est difficile de croire involontaire. Dans le système Delsarte, M. l'abbé Gondal aurait pu puiser autre chose que cette démonstration et cette figure des six faces du cube (dont il n'indique pas la source); il y aurait trouvé la division rationnelle de la mimique, la raison d'être des attitudes, la philosophie des gestes, et la méthode lumineuse, féconde et pratique que le Maître a créée. Si Delsarte n'a pas laissé d'œuvres écrites, — si ce n'est quelques pages de notes, recueillies après sa mort par sa fille, Mme Géraldy, — M. Gondal pouvait toujours consulter les livres écrits par les disciples du maître, Delamosne, Arnaud, Giraudet surtout, et les nombreux traités d'élocution suivant le système de Delsarte parus aux Etats-Unis, où nos voisins sont en train de s'approprier cette gloire française en l'accommodant parfois un peu trop à la mode américaine. Et si les vœux de plusieurs sont entendus, M. Gondal pourra aussi, quand il publiera sa troisième édition, consulter le traité qu'aura peut-être alors publié Mgr Hamel, de l'Université Laval, et il y trouvera la méthode complète du grand artiste chrétien qui s'est appelé Delsarte.

Il reste cependant que la *Mimique* de M. Gondal est encore supérieure aux traités dont les auteurs ne se sont pas inspirés de la méthode du Maître. Parmi ceux qui ont voulu ignorer Delsarte, M. Gondal est au premier rang. On aurait aimé qu'il se plaçât du coup à la tête de tous.

En résumé, superbe diction, pauvre mimique.

RIVARD.

— *L'Action du Clergé dans la réforme sociale* — PAUL LAPEYRE. (Librairie P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.) 3 fr. 50.

L'auteur bien connu du grand ouvrage : *Le Catholicisme social*, traite dans le volume qui vient de paraître une question qui est au plus haut point à l'ordre du jour : dans une réforme de la société que tout le monde s'accorde à reconnaître nécessaire, le clergé a-t-il une opinion à formuler, un programme à présenter et une action à exercer ? M. Lapeyre donne à cette question une réponse longuement motivée. Les vues profondes dont son livre est émaillé n'enlèvent rien à la clarté de l'exposition. Les chrétiens s'apercevront que l'auteur connaît sa religion et qu'il l'a méditée ; les autres reconnaîtront qu'il sait raisonner et qu'il n'ignore rien des tendances et des nécessités de son siècle.

(Revue catholique et royaliste.)

— Hogan, *Les Etudes du clergé*. Traduit de l'anglais par l'abbé A. Boudinhon, professeur à l'Institut catholique de Paris. Introduction par Mgr l'archevêque d'Albi. (Librairie Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris. Un vol. in-8o de 575 p. — Prix, six francs.)

Les études qui composent ce livre parurent d'abord dans l'*American Ecclesiastical Review* de Philadelphie, puis en un volume intitulé *Clerical Studies*. Dans cet ouvrage, dit l'auteur, « il n'est question que des études auxquelles le jeune prêtre est initié au séminaire et que sous une forme ou une autre il doit continuer toute sa vie. On n'a songé à les traiter à aucun degré, le but n'étant que d'en déterminer exactement l'objet, d'en montrer l'importance et d'indiquer les méthodes propres à chacune d'elles. »

On sait que M. Hogan, P. S. S., décédé récemment, a été longtemps supérieur du séminaire de Boston, après avoir enseigné une trentaine d'années à Paris.

Voici les chapitres que comprend cet ouvrage important :

1. Le Programme. — 2. Sciences naturelles. — 3. Philosophie. — 4. Apologétique. — 5. Théologie dogmatique. — 6. Théologie morale. — 7. Théologie ascétique. — 8. Théologie pastorale. — 9. Droit canonique. — 10. Liturgie. — 11. Prédication. — 12. Histoire de l'Eglise. — 13. La Bible. — 14. Les Pères de l'Eglise.